
ANNEXE 2 - EMPLACEMENTS RÉSERVÉS AUX VOIES, OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET ESPACES VERTS

En application des articles L.151-41 et R.123-11 § d du code de l'urbanisme, le P.L.U. inscrit sur des terrains des emplacements réservés aux voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts.

La construction est interdite dans les emplacements réservés, sauf exception prévue aux articles L.423-1 et suivants du code de l'urbanisme (permis de construire à titre précaire).

Conformément à l'article L.152-2 du code de l'urbanisme, le propriétaire d'un terrain sur lequel est inscrit un emplacement réservé peut exiger de la collectivité, du service ou de l'organisme bénéficiaire qu'il soit procédé à son acquisition dans les conditions et délais mentionnés aux articles L.230-1 et suivants.

Les emplacements réservés sont déduits de la superficie prise en compte pour le calcul des possibilités de construction. Toutefois, le propriétaire d'un terrain dont une partie est comprise dans un de ces emplacements et qui accepte de céder gratuitement cette partie à la collectivité bénéficiaire de la réserve peut être autorisé à reporter sur la partie restante de son terrain un droit de construire correspondant à tout ou partie du coefficient d'occupation du sol affectant la superficie du terrain qu'il cède gratuitement à la collectivité (article R.123-10, 3e alinéa, du code de l'urbanisme).

Les emplacements réservés pour équipements, ouvrages publics ou installations d'intérêt général et les emplacements réservés pour espaces verts publics sont indiqués aux documents graphiques du règlement conformément à leur légende. Ils sont énumérés dans la liste ci-après et détaillés dans le tableau ci-après.

N°	INTITULE
ER 1	Elargissement partiel rue du Maréchal de Boufflers (à l'angle avec le boulevard saint Jean)
ER 2	Aménagement d'une voie destinée à relier la rue de Paris à l'avenue Wintson Churchill
ER 3	Requalification du carrefour rue Jules Ferry-rue Racine
ER 4	Aménagement d'une aire de retournement terminale impasse Sainte Reine
ER 5	Aménagement d'un parking rue Aimé Besnard
ER 6	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales rue Paul Doumer aux abords de la Liovette
ER 7	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales rue de Brûlet
ER 8	Espace à aménager pour les circulations douces entre l'avenue Wintson Churchill et la rue de Paris, à proximité de l'église Saint Jacques
ER 9	Espace vert à aménager rue du pont Laverdure
ER 10	Aménagement de jardins familiaux et espaces verts
ER 11	Aménagement de la base de loisirs du Plan d'Eau Canada
ER 12	Extension du centre hospitalier
ER 13	Voie de déviation de Troissereux, prolongement du contournement nord de Beauvais
ER 14	Aménagement d'un parking rue de Paris

Ci-après le détail des emplacements réservés : références cadastrales, surface et bénéficiaire

VOIE

N°	INTITULE	PARCELLES	SURFACE (m ²)	BENEFICIAIRE
ER 1	Elargissement rue maréchal de boufflers (à l'angle avec le boulevard Saint Jean)	AS 75	817	Commune de Beauvais
ER 2	Aménagement d'une voie destinée à relier la rue de Paris à l'avenue Wintson Churchill	AC 217	179	Commune de Beauvais
		AC 218	580	
		AC 224	267	
		AC 720	537	
		AC 258	420	
		Total	1 986	
ER 3	Requalification du carrefour rue Jules Ferry-rue Racine	AV 140	570	Commune de Beauvais
ER 4	Aménagement d'une aire de retournement terminale impasse Sainte Reine	Q 24p	117	Commune de Beauvais
		Q 1567 p	15	
		Total	132	
ER 13	Voie de déviation de Troissereux, prolongement du contournement nord de Beauvais	BE 304-305-306 BO 211-712-714-724 BS 46 ZO 89-91-93-95-97-99-101-102-103-105-107-109-111 ZP 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-13-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-76-77-78-90-91-103-104-106-109-113-129-130-133-143-146-149-152-153-155-157-159	90 544	Conseil départemental de l'Oise

PARKING

N°	INTITULE	PARCELLES	SURFACES (m ²)	BENEFICIAIRE
ER 5	Aménagement d'un parking rue Aimé Besnard	Q 190	38	Commune de Beauvais
		Q 193	77	
		Total	115	
ER 14	Aménagement d'un parking rue de Paris	AD 672	121	Commune de Beauvais
		AD 675	229	
		Total	350	

BASSIN DE RETENTION

N°	INTITULE	PARCELLES	SURFACES (m ²)	BENEFICIAIRE
ER 6	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales rue Paul Doumer aux abords de la Liovette	BG 88	811	Commune de Beauvais
		BG 89	2 321	
		Total	3 132	
ER 7	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales rue de Brûlet	BN 223	358	Commune de Beauvais

CHEMINEMENTS DOUX (PIETONS,VELO)

N°	INTITULE	PARCELLES	SURFACES (m ²)	BENEFICIAIRE
ER 8	Espace à aménager pour les circulations douces entre l'avenue Wintson Churchill et la rue de Paris, à proximité de l'église Saint Jacques	AC 59	125	Commune de Beauvais
		AC 853	635	
		Total	760	

ESPACES VERTS, JARDINS FAMILIAUX

N°	INTITULE	PARCELLES	SURFACES (m ²)	BENEFICIAIRE
ER 9	Espace vert à aménager rue du pont Laverdure	R841	5 972	Commune de Beauvais
ER 10	Aménagement de jardins familiaux et espaces verts	U 238	1 029	Commune de Beauvais
		U 244	240	
		U 245	232	
		U 248	237	
		U 250	464	
		U 255	663	
		Total	3 439	

EQUIPEMENT PUBLIC

N°	INTITULE	PARCELLES	SURFACES (m ²)	BENEFICIAIRE
ER 11	Aménagement de la base de loisirs du Plan d'Eau Canada	BC 20	3 551	Commune de Beauvais
		BC 62	11 358	
		BC 68	2 893	
		BC 87	1 228	
		BC 214	8 579	
		BC 216	1 131	
		BE 292	160	
		Total	28 901	
ER 12	Extension du centre hospitalier	BH 336	7296	Centre Hospitalier